

L'admission

La personne qui sollicite un séjour en famille d'accueil :

- adresse un courrier de demande motivée.
- accepte un ou plusieurs entretiens d'admission (sur place ou par téléphone).

La personne doit être volontaire ou consentante.

Elle doit librement adhérer à un « contrat de séjour » après avoir pris connaissance du « livret d'accueil », du « règlement de fonctionnement » et de la « charte des droits et libertés de la personne accueillie ».

Le séjour

La durée théorique du séjour en famille d'accueil peut aller jusqu'à six mois, éventuellement prolongeables.

La personne accueillie peut bénéficier de l'anonymat et bénéficier de la gratuité des soins (loi du 31 décembre 1970).

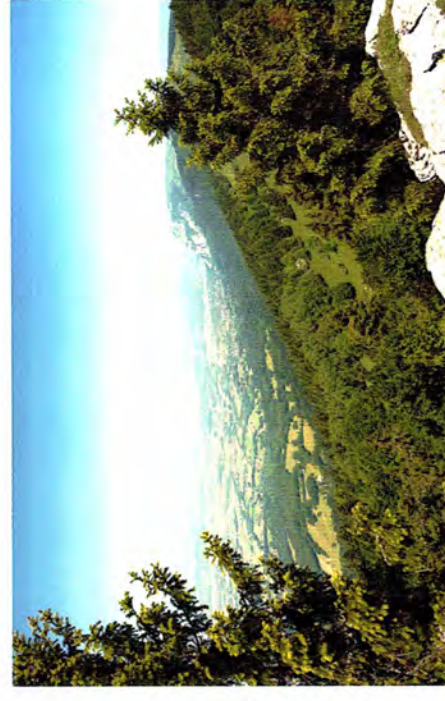
La famille d'accueil propose à l'utilisateur un soutien de type socio-éducatif et des activités encadrées au quotidien.

Un travailleur social accompagne l'utilisateur tout au long du séjour en famille d'accueil.
Un soutien médical et/ou psychologique est également proposé à la personne accueillie.

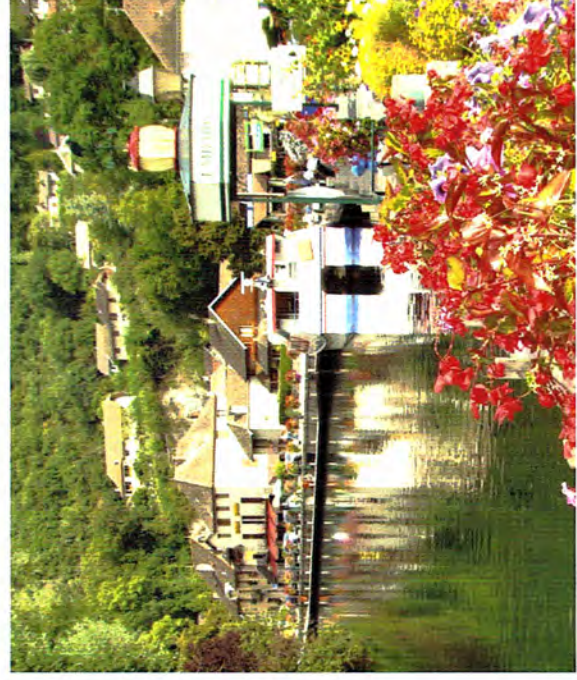


**Association de soins,
réduction des risques
et prévention des addictions**

Réseau de familles d'accueil pour usagers de substances psychoactives



Bassin Genevois et Lémanique depuis le Salève (74)



Chanaz, canal de Savière (73)



Les vignobles du Bugey (01)

61, rue de Château-Rouge - B.P. 245
74106 Annemasse Cedex

Tél. 04 50 38 23 81 - Fax 04 50 95 67 72
apreto@wanadoo.fr - www.apreto.fr

Les familles d'accueil

Le réseau de familles d'accueil est un dispositif d'hébergement à caractère thérapeutique destiné aux consommateurs de substances psychoactives.

L'APRETO dispose d'un réseau de familles d'accueil, dit alpin, d'une capacité de 11 places agréées, sur les départements de la Haute-Savoie, Savoie, Ain, Isère et Jura.

Les familles d'accueil sont quasi exclusivement situées en milieu rural.

Les familles d'accueil sont bénévoles, indemnisées pour frais de séjour.

Les familles d'accueil bénéficient d'une formation individuelle et collective.

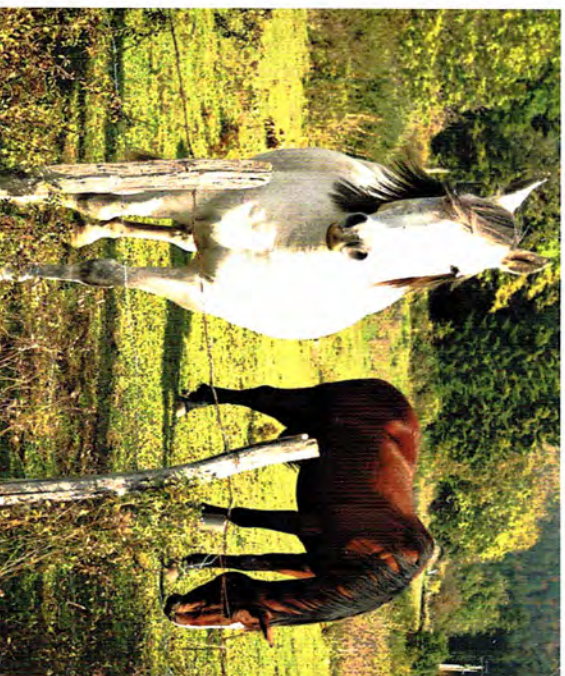
Le réseau de familles d'accueil fonctionne 365 jours par an, 7 jours sur 7, 24h/24



Saint-Genix-sur-Guiers (73)

Les objectifs du séjour

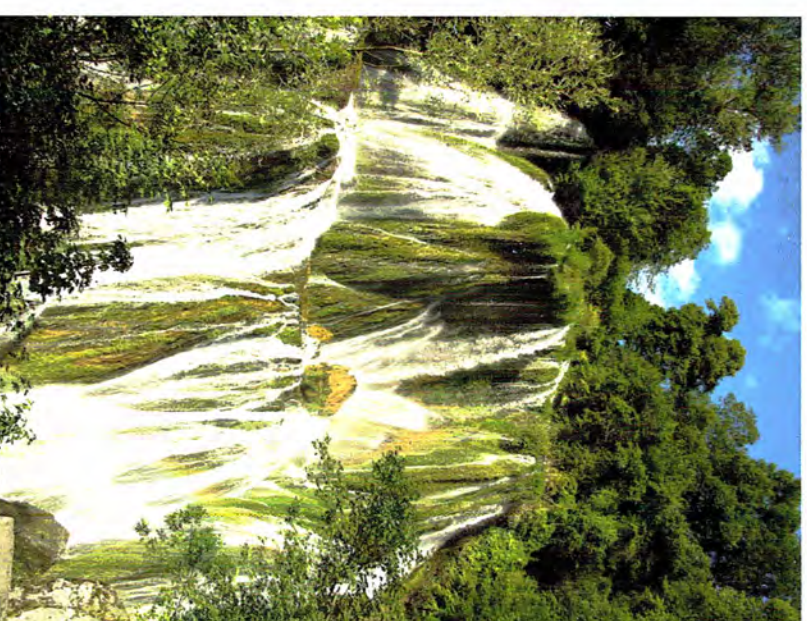
- Permettre un processus thérapeutique de reconstruction personnelle et sociale.
- Favoriser l'autonomie sociale et la réinsertion socioprofessionnelle.
- Prévenir une aggravation des consommations de substances psychoactives chez un public jeune.
- Restaurer la fonction parentale et familiale des usagers qui ont des enfants.
- Représenter une alternative à l'incarcération dans le cadre d'une libération conditionnelle.



Champdor (01)

Le public accueilli

- Usagers de substances psychoactives illicites et licites associées.
- Usagers hommes ou femmes, majeurs ou mineurs, seuls ou en couple, avec ou sans enfant(s).
- Usagers sevrés ou substitués (méthadone, buprénorphine haut dosage) et/ou sous traitement psychotrope autre.



Cascade de Glandieu (01)